

**CONSEIL MUNICIPAL DE GENETS 2020/04  
DU 24 JUIN 2020**

Sur convocation du 19/06/2020, le Conseil Municipal se réunit le 24 juin 2020 à 20h30 au lieu ordinaire de ses séances – salle polyvalente (rue de l'Orillon) – **sous la présidence** de Mme Le Maire Catherine BRUNAUD-RHYN.

**Etaient présents** : Mmes BRUNAUD-RHYN Catherine, EWING Gin, FERRY Muriel, MM. GAUTIER Hervé, LECOQ Patrick, LEFEVRE Daniel, MORALES Thierry, PAILLEY Christophe

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absente Excusée** : FLEURY-EVERWYN Marie-Christine,  
Absents : HOUEL Alain,  
BOUTELOUP-PLOMBIN Magali ; arrivée après le vote de la délibération 2020/04/01

Madame Gin EWING est nommée **secrétaire de séance**.

**2020/04/01 Vote du budget communal : Affectation du résultat :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019							
Considérant							
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019							
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :							
	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	TRANSFERT DU INTEGRATION DE RESULTAT par OONB	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-4 636.33 €		-18 533.87 €	26 445.62 €	-26 445.62 €		-49 615.82 €
FONCT	156 014.39 €	22 636.33 €	44 652.83 €				178 030.89 €
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,							
Décide d'affecter le résultat comme suit :							
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019</b>						178 030.89 €	
<b>Affectation obligatoire :</b>							
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						49 615.82 €	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>							
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)							
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						128 415.07 €	
Total affecté au c/ 1068 :						49 615.82 €	
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019</b>							
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement							

Arrivée de Madame BOUTELOUP-PLOMBIN

## **2020/04/02 Vote du budget primitif 2020 :**

Madame le Maire présente le budget prévisionnel 2020 :

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section de fonctionnement</b>		
Vote au titre du présent budget	484 573.07 €	356 158.00 €
Résultat de fonctionnement reporté		128 415.07 €
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>484 573.07 €</b>	<b>484 573.07 €</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>		
Vote au titre du présent budget	78 595.04 €	128 210.86 €
Résultat de fonctionnement reporté	23 170.20 €	
Reste à réaliser	26 445.62 €	
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>128 210.86 €</b>	<b>128 210.86 €</b>

**Le conseil approuve à l'unanimité le budget communal présenté.**

## **2020/04/03 Vote des taux d'imposition 2020**

**Vu** le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

- Foncier bâti = 21.07 %
- Foncier non bâti = 29.18 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

**Article 2** : charge Madame le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

## 2020/04/04 Subvention aux associations

Madame le Maire rappelle que lors du vote du budget 2020, l'enveloppe concernant les subventions aux associations a été maintenue.

Madame le Maire propose de répartir les subventions comme présenté ci-dessous :

Associations	Président	Montant de la subvention	
AGEB	Patrick BOULAND	100 €	
APAR (parents d'élèves)	Tiphaine GUESNET	100 €	
Club des mouettes	Yvette BALLOIS	100 €	
Comité des fêtes	Joëlle LASIS	100 €	
SNSM	Jérôme LEGENDRE	100 €	
		300 €	Heures surveillance littoral
Sté Communale de chasse	Thierry DANIEL	100 €	
UNC anciens combattant	Claude DEPINCEY	100 €	
Union des Arts	Sophie GROSFILS	100 €	
Vivre et Vieillir dans son village	Bernard LENORMAND	100 €	
APAG (Patrimoine et Animations de Genêts)	Alain HOUEL	100 €	Fonctionnement
		- €	Organisation Critérium
Syndicat des guides	Didier LAVADOUX	100 €	
Association des guides	Thierry SENI	100 €	Monsieur Christophe PAILLEY ne prend pas part au vote
Jazz en Baie	Céline LEROY	- €	
La Société des courses	Jean-Claude HALLAIS	150 €	
Association des éleveurs de la Baie du Mont Manet au Bec d'Andaine		100 €	
*L'art sous les clochers	Heidrun AUMONT	600 €	
*Les moments musicaux	Aline BARTISSOL	500 €	
Club d'escalade de l'Avranchin	Antoine BROSSAULT	200 €	

\*Sous réserve que les évènements aient bien lieu

**Participation mise en réserve** 500 € pour l'achat des livres de l'arbre de Noël.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la répartition des subventions (Monsieur PAILLEY Christophe ne prend part au vote de la subvention concernant l'association des Guides) et autorise Mme le Maire à signer les conventions.

### **2020/04/05 a. Auberge de Jeunesse : Fiscalisation**

Madame Le Maire expose au Conseil municipal que l'auberge de jeunesse a adressé un courrier afin d'informer la commune de son projet d'assujettir ses activités à la TVA.

Mme le Maire expose les renseignements pris auprès du comptable public, qui précise que les termes du contrat avec la FUAJ seront impactés car les prix sont comptés HT et non TTC.

De plus si la commune ne répercute pas la TVA sur le prix des loyers, les recettes de celle-ci vont se trouver diminuées pour le montant de la TVA.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De faire ressortir la TVA en sus du prix du loyer
- D'autoriser Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette mise en place.

### **2020/04/05 b. Auberge de Jeunesse : Exonération de loyers**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Auberge de jeunesse de Genêts a fait une demande d'exonération de loyers, concernant les mois de mars à juillet, en raison de la pandémie de COVID-19 et à l'interdiction d'accueillir du public (décret du 25 mars 2020).

Elle propose d'appliquer une exonération de loyer pour les mois de mars à juin soit 4 mois, ce qui représente une somme de 2 033 €.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'exonération des loyers de mars à juin 2020.

### **2020/04/06 Commission communale des impôts directs**

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, il appartient au Conseil Municipal de proposer à l'administration fiscale une liste de contribuables susceptibles d'être retenus par elle comme commissaires communaux des impôts directs (taxe d'habitation – foncier bâti et non bâti – taxe professionnelle).

Sur la liste de 12 + 12 noms établie par le Conseil, l'administration ne retiendra que la moitié des proposés titulaires et suppléants. La durée du mandat de ces commissaires sera équivalente au mandat du Conseil Municipal.

Le conseil municipal est d'accord pour dresser la liste suivante et la présenter à la Direction des Services Fiscaux.

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
Christine TENNIERE	Philippe BRIANT
Christophe PAILLEY	Joëlle JUBAN
Marie-Christine FLEURY-EVERWYN	Annette GAGNOT
Patrick LECOQ	Annette LECOMTE

Marcel LEGOUPIL	Jérôme-Malo PERRIN
Jacques LECOMTE	Pascal BELLIS
Hervé GAUTIER	Alain HOUEL
Daniel LEFEVRE	Magali BOUTELOUP-PLOMBIN
Jocelyne PRIME	Patrick EVERWYN
Thierry MORALES	Gin EWING
Jacques DEPOILLY	Eric HALLAIS (Vains)
François-Régis LIOT (Avranches)	Joel BOUDANT (Bacilly)

### **2020/04/07 Désignation des représentants**

Le conseil municipal désigne à l'unanimité :

<b>STRUCTURES</b>	<b>NOMS</b>
SIVU DES ECOLES (GENETS – St JEAN – DRAGEY RONTHON)	Marie-Christine FLEURY-EVERWIN GIN EWING Magali BOUTELOUP-PLOMBIN (Suppléante)
MANCHE NUMÉRIQUE	Daniel LEFEVRE
SDEM50	Thierry MORALES
DEFENSE ARMEE NATION	Thierry MORALES
Représentant RADON	Christophe PALLEY

### **2020/04/08 Exonération de loyers**

Madame le Maire propose au conseil municipal d'appliquer une exonération de location et de droit de place, suite à la crise du COVID-19, pour les mois de mars à juin.

Les personnes concernées sont :

- COCO PIZZA : 9€/par lundi
- Orthophoniste : 410€/ mois

Après discussion le conseil municipal décide, à l'unanimité de procéder aux exonérations suivantes :

- COCO PIZZA : exonération de 8 lundi soit 72 €
- Orthophoniste : 3 mois de loyer soit 1 230 €

Et précise que l'autorisation de voirie concernant la terrasse mise en place par le restaurant « Chez François » est fait à titre gratuit dans le cadre de la pandémie COVID-19 et ce jusqu'au mois de septembre 2020. (Magali BOUTELOUP-PLOMBIN ne prend pas part au vote)

### **2020/04/09 Fonds d'aide aux jeunes**

Le Département de la Manche propose au Conseil Municipal de Genêts d'adhérer au fond d'aide aux jeunes pour l'année 2020.

Développer l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans en favorisant leur insertion professionnelle et sociale tel est l'objectif du fond d'aide aux jeunes, piloté par le département de la Manche et auquel participent plusieurs partenaires financiers dont de très nombreuses collectivités.

Le montant de la participation financière des Communes est fixé à 0,23 € par habitant.

**Le conseil municipal, sur avis favorable de la commission jeunesse et à l'unanimité, accepte de participer.**

### **2020/04/10 Fonds d'aide au Logement**

Le Département de la Manche propose au Conseil Municipal de Genêts d'adhérer au fond de solidarité pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

Le fond de solidarité pour le logement de la Manche a pour objectif de permettre à des personnes en difficultés financière ou/et sociale d'accéder, de s'installer ou de se maintenir de manière durable dans un logement locatif par l'octroi d'aides financières, de garantie et de mesures d'accompagnements social.

Le montant de la participation financière des Communes est fixé à 0,60 € par habitant.

**Le conseil municipal, sur avis favorable de la commission et à l'unanimité, accepte de participer.**

### **Questions Diverses :**

- **Les Courses de Genêts** : Les courses sont annulées à Genêts. L'organisation de la mise en place des mesures barrières est trop compliquée. Mais ils veulent essayer de les faire se tenir sur un autre hippodrome.

Le nettoyage des gradins et du GR va être fait quand même afin de ne pas relâcher l'entretien annuel tel que mentionné dans l'AOT.

- **La boîte à livres** : le conseil valide la dépose de la boîte à livres fabriquée par des habitants et décide de l'installer devant le cabinet de l'orthophoniste.

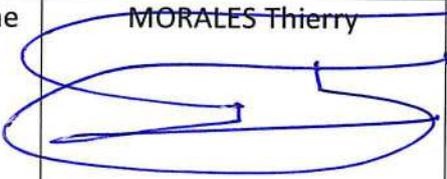
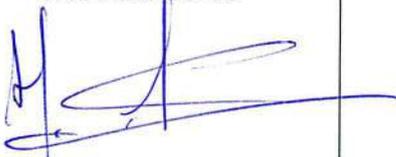
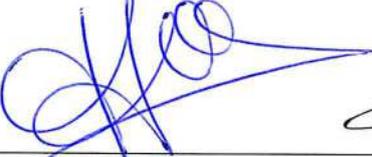
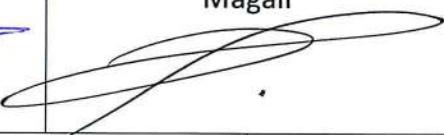
- **Demande d'un administré pour faire une cérémonie devant la statue de Sainte Anne (Carrefour route du bec d'Andaine) pour commémorer la libération de Genêts en juillet**, Le conseil municipal retient l'idée, mais propose de ne le faire que l'année prochaine en raison de l'épidémie de Covid-19.

- **Demande des jeunes de la Commune** pour la création d'un circuit de VTT autour du terrain de pétanque. Le conseil municipal propose d'étudier la demande lors d'une prochaine commission Jeunesse et de le faire dans une réflexion globale d'aménagement de l'aire de jeux et l'ancien stade.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45

**Délibérations :**

- **2020/04/01 Vote du budget communal : Affectation du résultat :**
- **2020/04/02 Vote du budget primitif 2020 :**
- **2020/04/03 Vote des taux d'imposition 2020**
- **2020/04/04 Subvention aux associations**
- **2020/04/05 a. Auberge de Jeunesse : Fiscalisation**
- **2020/04/05 b. Auberge de Jeunesse : Exonération de loyers**
- **2020/04/06 Commission communale des impôts directs**
- **2020/04/07 Désignation des représentants**
- **2020/04/08 Exonération de loyers**
- **2020/04/09 Fonds d'aide aux jeunes**
- **2020/04/10 Fonds d'aide au Logement**

BRUNAUD-RHYN Catherine 	MORALES Thierry 	FLEURY-EVERWYN Marie-Christine Absente excusée
LEFEVRE Daniel 	GAUTIER Hervé 	HOUEL Alain Absent
FERRY Muriel 	BOUVELOUP-PLOMBIN Magali 	EWING Gin 
LECOQ Patrick 	PAILLEY Christophe 